

Il ne faut pas confondre une hache à gazon avec une hache de bûcheron

L'autre jour, 18 septembre 2021, jetant un œil sur le matériel proposé à la vente par la brocante des Mollards, on tombe sur un beau fer de hache. Et pas n'importe lequel, magnifique dans son ancienneté et bien qu'il soit abimé à la pointe de la douille.

Plus tard nous rencontrons l'homme qui a offert cette « vieillerie » à la dite brocante, en certifiant que lui ou son père l'a utilisée autrefois pour découper le gazon des bordures de chemins.

C'est possible, tout en considérant que ce fer avait fait là double emploi, c'est-à-dire avait servi autrefois, il y a quelques siècles, à couper des arbres en forêt, puis retrouvé par hasard dans le fond d'un réduit et sans doute remmanché, pour servir à ce deuxième usage, mais sans avoir été conçu de quelque manière que ce soit pour cela.

En fait la hache à gazon se présente comme suit :



Pl. 68
Deux haches à prés
de cantonniers.

Et Jean-François Robert, l'auteur de ce cliché publié dans la plaquette : La hache et l'herminette, de 1991, nous donne l'explication suivante :

b) *Les cantonniers.* Le second métier utilisant la hache, du moins une sorte de hache très particulière, est le métier de cantonnier. Pour façonner les bords de chaussées et ravalier les ourlets herbeux empiétant peu à peu sur la route, ils ont adapté la hache à douille du Moyen-Age. Etroite de fer, à long tranchant avec double débord et col se développant au milieu de la lame, elle est équipée d'un manche long et généreusement cintré pour s'éloigner du fer. Ce sont les *haches à prés* ou *«haches à gazon»*.



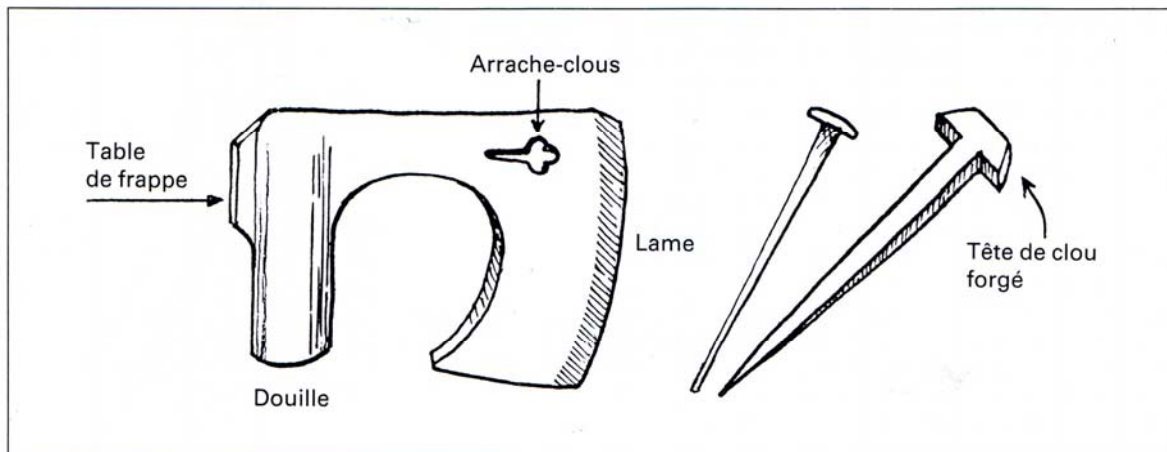
Hache à gazon, propriété privée. La forme sinueuse du fer nous étonne, en ce sens nous ne voyons pas l'utilité d'avoir une lame courbe plutôt que droite ou légèrement mais régulièrement en « bateau ».

Quant à notre fer de hache il se présente comme suit :



Ce type de fer, bien qu'il ait pu être acheté plusieurs fois aux Mollards, est d'une grande ancienneté. Qu'on en retrouve encore s'explique de la manière suivante. Les haches étaient nombreuses autrefois – celle-ci pouvant être datée du XVII^e siècle -, vu que la plupart de nos prédécesseurs en plus de la campagne, étaient aussi bûcherons. Des haches s'oubliaient ou se perdaient en forêt. Le manche pourrissait. Le fer lui seul résistait au temps et se retrouvait des siècles plus tard. Or nos ancêtres ne laissaient jamais sur place un fer quelconque. Tout objet de ce type découvert dans la nature était ramené à domicile, et même s'il ne servirait sans doute plus jamais. Il en était de même de ces vieilles haches qu'au fil des siècles l'on avait remplacées par de plus performantes qui ne seraient plus à douille fermée comme ici. Et ainsi les vieilles haches, désormais abandonnées, voyaient aussi leur manche se dégrader voire disparaître tout à fait sous l'effet des cirons. Cqfd ! Nous voici donc en présence d'un fer de hache et non d'un fer « coupe-gazon ».

Fig. 21
La hache médiévale.



10

Jean-François Robert, même ouvrage que dessus.